

Rapport et Etats Financiers de la Cité de Saint-Jean

(Suite de la 11ère page)

présente les rentes seigneuriales que votre secrétaire doit percevoir et remettre aux autorités provinciales.

REVENU DIFFERE \$5,880.74
Cet item représente les versements de taxe de pavages payés par anticipation.

Les travaux de pavages ayant été effectués à même le produit d'emprunt remboursable en série à même le revenu, les versements perçus en anticipation constituent un revenu différé, dont partie sera versée au revenu de chaque année pour compenser l'amortissement annuel des emprunts.

Monsieur le Secrétaire m'a fourni un certificat dans lequel il déclare ne pas connaître l'existence d'autres comptes à payer au 31 décembre 1940 que ceux ci-haut mentionnés.

Il n'est pas fait mention au bilan de l'intérêt accru sur les obligations au 31 décembre 1940, les livres n'en faisant pas mention.

RESERVE POUR AMORTISSEMENT \$14,460.90

Le montant de cette réserve correspond à la valeur des placements du fonds d'amortissement, sous le contrôle du trésorier provincial.

Au cours de l'exercice 1940, la réserve a varié de \$1,181.26 représentant le montant des intérêts crédités au capital et les versements faits durant l'année.

RESERVE POUR DEPRECIATION \$1,103,799.52

Cette réserve accuse une augmentation de \$71,162.60 comparativement à la réserve au 31 décembre 1939.

DETTE CONSOLIDEE \$951,380.35

Le total de la dette consolidée de la Cité au 31 décembre 1940 était de \$951,380.35.

De ce montant, \$15,000.00 d'obligations sont rachetables par fonds d'amortissement et la balance, soit \$936,380.35, est rachetable en série.

SURPLUS \$633,402.53

Cet item démontre une augmentation nette de \$39,811.82 au 31 décembre 1940.

ETAT DE REVENU ET DEPENSES

L'état de revenu et dépenses "Fonds Général" est fourni à l'annexe "G" de ce rapport, et l'état de revenu et dépenses "Fonds de l'Aqueduc" à l'annexe "H".

J'ai contrôlé le revenu provenant de la taxe foncière, de la taxe d'eau, des licences; les revenus provenant d'autres sources ont été vérifiés par "tests".

Les dépenses ont été vérifiées avec les pièces justificatives.

L'excédent des revenus du Fonds Général et du Fonds de l'Aqueduc sur les dépenses totales de l'année fut donc de \$5,217.39.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1940 il est à noter que les "dépenses-capital" faites à même le revenu furent de \$26,021.98.

Sujet aux remarques contenues dans ce rapport, je suis d'opinion que le Bilan Consolidé ci-joint, au meilleur de ma connaissance et d'après les explications et les renseignements qui m'ont été fournis, représente fidèlement la position financière de la Cité au 31 décembre 1940, telle que démontrée par les livres à cette date.

J'ai obtenu tous les renseignements demandés, et je tiens à exprimer mon appréciation pour la courtoisie et l'esprit de coopération dont ont fait preuve à mon égard, monsieur le secrétaire-trésorier ainsi que tous les membres de son personnel.

Respectueusement soumis,
Signé: J. PAUL BEAULIEU, C. A.
Comptable Agréé

MOUILLAGE DE LIT VITEMENT RÉPRIMÉ

Des milliers de mamans ont trouvé que le traitement à domicile Vanderhoof libère vite leurs enfants de cette habitude. Etant un composé végétal, le traitement Vanderhoof n'arrête pas le fonctionnement des reins ou de la vessie, mais fortifie les nerfs qui les gouvernent, produisant un contrôle naturel qui réprime cette faiblesse désagréable. Ecrivez aujourd'hui, incluant 5c, pour traitement d'essai à Vanderhoof & Co. Limited, Casier 247, Dept. 137 N Windsor, Ont.

ANNEXE "A" BILAN CONSOLIDÉ DES DIVERS FONDS, LE 31 DECEMBRE 1940

P A S S I F		
PASSIF EXIGIBLE		
Comptes à payer	39,222.07	
Rentes Seigneuriales "Capital dû au syndicat National"	11,253.84	50,475.91
Revenu différé		5,880.74
Réserves pour fonds d'amortissement	14,460.80	
Réserves pour dépréciation des actifs	1,063,783.20	
Réserve RE: Secours directs consolidés "montants remboursés"	40,016.32	1,118,260.32
DETTE CONSOLIDEE		
Remboursable par fonds d'amortissement	15,000.00	
Remboursable en série	936,380.35	951,380.35
SURPLUS		
Surplus de Capital	388,032.19	
Surplus de Revenu	176,559.90	
Surplus de Revenu immobilisé	68,810.54	633,402.63
		\$ 2,759,399.95

A C T I F		
ACTIF DISPONIBLE		
Caisse et banque	1,025.14	
Obligations et intérêts accrus	6,849.18	7,874.32
Allocation due par Gouvernement provincial re: Secours directs		3,029.48
Comptes et taxes à recevoir		
Arrérages de taxes générales	163,641.00	
Pavages permanents et égouts	8,957.65	
Licences et divers	19,605.67	
	192,204.32	
Déduire: Réserve pour compte douteux	27,707.61	
	164,496.71	
Arrérages de taxes d'eau Moins: Réserve	40,007.24	204,503.95
Arrérages de taxes consolidées		9,262.69
		224,670.44
Répartition pour pavages		
Percevable par versements		42,472.87
Placements et espèces en dépôt pour fonds d'amortissement		14,460.80
Rentes Seigneuriales dues par les contribuables		11,253.84
ACTIF IMMOBILISE		
Immeubles et terrains	359,696.82	
Ameublement et outillage, etc.	88,630.33	
Trottoirs	130,799.67	
Egouts	417,568.86	
Chemins	761,846.76	
Aqueduc "réservoir, etc."	597,134.57	
Système d'éclairage des rues	1,153.03	
		2,356,830.04
Dépenses Re: Secours directs		
Secours directs		109,711.96
		\$ 2,759,399.95

Annexe "H". ETAT DE REVENU ET DEPENSES POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1940

DEPARTEMENT DE L'AQUEDUC		
REVENU		
Rôle de la taxe d'eau et revenu des compteurs de l'année 1940		\$ 73,896.03
DEPENSES		
Administration	26,167.23	
Intérêts sur obligations	14,120.00	
Amortissement de l'année	10,400.00	
Versement à la réserve pour comptes douteux	3,000.00	
Additions au capital à même le revenu	6,778.27	
Cession à la Cité	12,589.68	73,055.18
Excédent du Revenu sur les Dépenses		840.85
		\$ 73,896.03

Annexe "G"		
REVENU		
Impôt foncier	186,026.15	
Taxe de pavage, capital échu en 1940	9,824.07	
Licences	18,224.55	214,074.77
Intérêts perçus sur arrérages et sur impositions du pavage	7,902.28	
Marchés	6,119.15	
Amendes	147.00	
Permis de construction	831.85	15,000.28
TAXE D'AMUSEMENT		
Montant net après remise au Gouvernement		
Montant de la taxe et surtaxe	3,561.98	
Voie d'évitement	415.20	3,977.18
Cession faite par le département de l'aqueduc		12,589.68
		\$ 245,641.91

DEPENSES

Chemins	16,116.34	
Feu et Police	18,972.39	
Parcs	2,778.52	
Eclairage	11,139.53	
Marchés	1,843.40	
Hygiène	2,119.12	
Hôtel-de-Ville	1,602.73	
Industries	197.72	
Entretien du Pont et traverses à niveau	1,010.37	
Versement à la réserve pour comptes douteux	10,000.00	65,780.12
Administration générale		
Administration générale	23,430.77	
Comptes provinciaux	14,252.91	
Indemnités et allocations	6,698.03	
Intérêts	29,771.50	
Amortissement des emprunts	70,675.21	
Entretien des pauvres et indigents "Coût net"	10,997.12	
Additions au capital à même le Revenu	19,243.71	
Remboursement d'obligations à même le Revenu	416.00	175,485.25
		241,215.37
Excédent de Revenu sur les Dépenses		4,376.54
		\$ 245,641.91

Sujet à mon rapport annexé,
Signé: J.-PAUL BEAULIEU, C. A.

LA POTERIE-ECOLE EN PLEINE VOIE DE PROGRES

L'argile locale y est à l'honneur. — Un puissant apport économique. — Prochaine admission

Maintenant que notre poterie-école fonctionne de façon tout à fait active, il convient d'en signaler le plein essor à l'attention du public. On sait en effet le programme que suit le gouvernement provincial en matière d'orientation professionnelle de notre jeunesse, en vue de leur faciliter l'accès aux métiers et aux carrières techniques. C'est en vertu de ce plan, et grâce aux efforts de notre député à Québec, M. le Dr. Bouthillier, que St-Jean a pu bénéficier d'une poterie-école, au coeur d'une région où les industries de la céramique ont toujours été remarquablement actives. Avec ses 22 élèves, la Central Pottery est actuellement en pleine voie de progrès. L'aménagement de l'ancienne poterie de l'extrémité de la rue Saint-Jacques y est complètement terminé, et les quelques machines, qu'il reste à installer pour certaines opérations délicates, le seront d'ici la fin du mois.

Admis à la poterie-école après avoir subi des examens préliminaires, prévus par le plan gouvernemental, les 22 élèves donnent entière satisfaction aux autorités. Avec la fin du mois de janvier l'école aura reçu un second contingent de jeunes apprentis, qui portera son effectif à 40 environ, tel que prévu.

On aura une bien faible idée de l'activité qui se déploie à cette usine où se forment des techniciens, en apprenant que trois des quatre tours de potiers, qui y sont installés, fonctionnent déjà de façon continue. Sous la direction du surintendant, M. D. D. Johnson, un personnel de 8 instructeurs assurent le fonctionnement technique de l'entreprise. Quant à la direction générale, elle est assumée par le président de la Central Pottery M. Georges Sheppard, et le secrétaire-trésorier, M. Mervyn Hews.

La Central Pottery ont retenu les services d'un jeune et brillant gradué de l'École des Beaux-Arts, à Montréal, M. Louis Archambault, qui aura charge des opérations de modelage.

C'est d'ailleurs M. Archambault qui a déclaré que l'argile de Saint-Jean était l'une des meilleures qu'il connaisse; meilleure même que l'argile de la Beauce, pourtant très estimée dans les ateliers de céramique.

Car, un fait que l'on ne sait pas suffisamment, c'est que la "Central Pottery" se sert exclusivement d'argile locale, prise à deux milles au nord de Saint-Jean, non loin de la route qui longe la rivière.

M. Hews nous a confié que cette découverte d'argile tout à fait remarquable, s'est faite au mois d'août dernier; et qu'elle provient vraisemblablement d'un ancien lit de rivière, à environ 25 pieds de profondeur.

Les élèves potiers et céramistes ont tout d'abord commencé par le classique pot à fleurs, d'une facture

facile; et le travail a si bien marché, que l'on en est maintenant aux théières.

C'est dire le travail sérieux qui s'accomplit maintenant dans ce qui était auparavant une ancienne poterie désaffectée.

La "Central Pottery" nous est une intéressante industrie locale: — ce qui est déjà beaucoup. Elle s'occupe activement de se créer un marché, ce qui ne sera pas sans aider à notre santé économique.

Mais la "Central Pottery" n'est pas que cela. C'est aussi un précieux facteur social, qui nous arrive grandement à son heure. Elle est l'une des manifestations de ce qui nous manquait le plus: l'orientation professionnelle, qui leur permettra d'affronter la vie pour laquelle ils avaient été plus ou moins préparés.

C'est à tous ces titres que nous devons beaucoup de reconnaissance à ceux qui nous ont doté de cette entreprise, et à ceux qui y collaborent.

